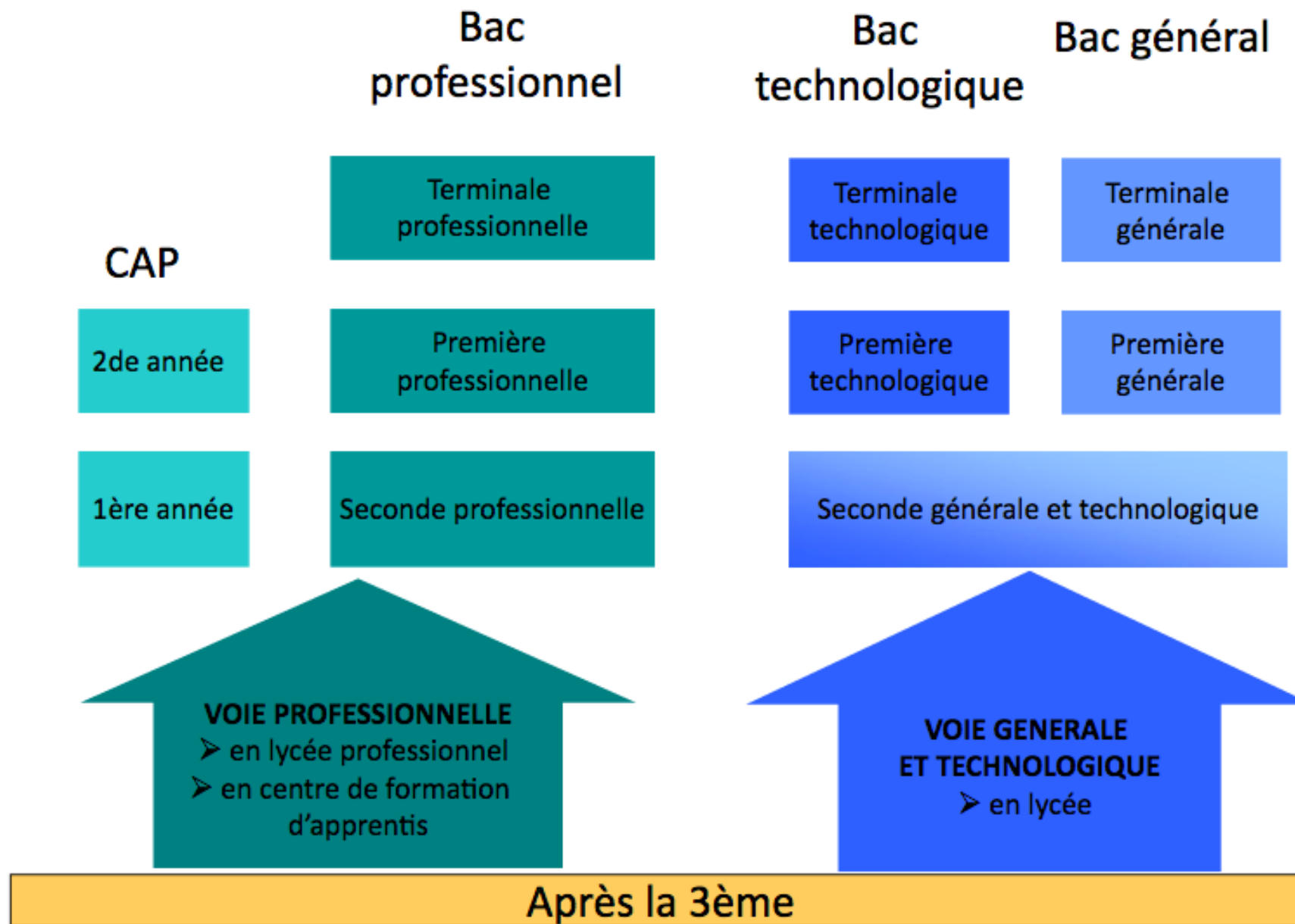


ORIENTATION POST-3ème



VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

UNE SECONDE COMMUNE

- Filières générales

S, L et ES

- Filières Technologiques

ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, TMD

ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
STI2D : Sciences et technologie de l'industrie et du développement durable
STL : Sciences et technologies de laboratoire
STMG : Sciences et technologie du management et de la gestion
TMD : Techniques de la musique et de la danse

LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Bras-Panon

Lycée Paul Moreau

Lycée Paul Moreau

Saint-André

Lycée professionnel Jean Perrin

Lycée Sarda Garriga

Lycée Mahatma Gandhi

Saint-Benoît

Lycée professionnel Patu de Rosemont

Lycée Marie Curie

Lycée Nelson Mandela

Lycée A. Bouvet

Lycée Marie Curie

Lycée Nelson Mandela

Sainte-Suzanne

Lycée de Bel-Air

LES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT

La Plaine des palmistes

Maison familiale rurale de la plaine des palmistes

Saint-André

Maison familiale rurale de l'Est

Sainte-Suzanne

Lycée agricole Cluny

Lycée professionnel Cluny

Saint-Denis

Lycée professionnel Saint-François Xavier La Montagne

FILIERES SPECIFIQUES



Propose ses formations
Se renseigner auprès du professeur principal
pour les candidatures



LES JOURNEES PORTES OUVERTES



LA FICHE NAVETTE

2^{ÈME} TRIMESTRE : PHASE PROVISOIRE
DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :


Cochez la case de votre choix ou bien classez par ordre de préférence (1,2,3)

- 2^{nde} générale et technologique ou seconde hôtellerie
- 2^{nde} professionnelle
 - sous statut scolaire Sous statut d'apprenti(e) (*salarié*)
 - préciser éventuellement la (ou les) spécialité(s) envisagée(s) :
- 1^{ère} année de CAP
 - sous statut scolaire Sous statut d'apprenti(e) (*salarié*)
 - préciser éventuellement (la ou les) spécialité(s) envisagée(s):

Date et signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal pour le :


Vœu(x) dans l'ordre de vos préfé- rences 3 vœux maximum	<i>Voie d'orientation*</i>	Enseignements d'exploration <i>(à préciser uniquement pour : création et culture-design et écologie, agrono- mie, territoire, développement durable) ou spécialité professionnelle</i>	LV1	LV2	Si vous optez pour une section spécifique (européenne, orien- tale, bachibac, abibac, section internationale) préciser laquelle ainsi que la langue souhaitée.	Établissement	Int** DP Ext

 **GUIDES** RENTRÉE 2017
onisep TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS


**APRÈS
LA 3^E**

**CHOISIR
SON ORIENTATION**

académie
de La Réunion


REGION REUNION
www.regionreunion.com

www.onisep.fr/lalibrairie
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



 **GUIDES** RENTRÉE 2017
onisep TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

**UN
CAP**

**POUR
UN MÉTIER**

académie
de La Réunion


REGION REUNION
www.regionreunion.com

www.onisep.fr/lalibrairie
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



CHOIX D'ORIENTATION



LE DÉROULEMENT DES PROCÉDURES

FÉVRIER	Intentions d'orientation	L'élève et sa famille expriment des vœux parmi les choix d'orientation possibles après la 3 ^{ème} . Ces vœux sont provisoires.	
FIN FÉVRIER- MARS	Avis du conseil de classe (2 ^{ème} trimestre)	Suite aux vœux des élèves et de leur famille, le conseil de classe formule une PROPOSITION D'ORIENTATION. Cette proposition est provisoire.	
MAI	Choix de l'orientation	L'élève et sa famille choisissent une voie d'orientation : les vœux sont définitifs.	
JUIN	Proposition d'orientation du conseil de classe (3 ^{ème} trimestre)	<p>Accord de la famille</p>	La proposition du conseil de classe devient une décision d'orientation du chef d'établissement.
		<p>Désaccord</p>	<p style="text-align: center;">Entretien avec le chef d'établissement</p> <p>La famille est d'accord et s'engage. Décision d'orientation du chef d'établissement.</p>
			Si la famille n'est pas d'accord : Commission d'appel.

LE CALENDRIER

- De janvier à février : Les intentions provisoires
 - 2de générale et technologique ou 2de spécifique
 - 2de professionnelle
 - 1er année de CAP
- En mars : la proposition du conseil de classe
- D'avril à mai : les choix définitifs
- En juin : la décision d'orientation
- Fin juin - début juillet : l'affectation

INSCRIPTION DANS LE PRIVE

- Lycée général LEVAVASSEUR
- Lycée professionnel CLUNY
- Lycée professionnel SAINT FRANCOIS XAVIER